



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

2025

Rappel : Le Débat d'Orientations Budgétaires est :

- Une **obligation légale** (article L 2321-1 du CGCT) : un débat se tient en Conseil Municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget. Nous voterons donc le Budget de la ville pour 2025 courant mars.
- Ce **débat**, s'opère sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), établi par la Majorité. Ce ROB précise les éléments de contexte de cette préparation budgétaire, explicite la stratégie financière, et annonce les prévisions envisagées de recettes et de dépenses pour l'année à venir, et éventuellement les suivantes. Ce ROB pour 2025, de 17 pages, est assorti de 3 annexes : sur la dette, sur la fiscalité, et sur la gestion du personnel. Il a été présenté en Commission des Finances, et communiqué à tous les membres du Conseil municipal.
- C'est un travail de **prévisions**
 - ➡ Sur les recettes, où il faut anticiper ce que pourraient être les dotations de l'Etat, et même les bases de la fiscalité locale.
 - ➡ Sur les dépenses : ce ne sont pas évidemment des dépenses réelles qui sont présentées , mais des choix possibles.

1^{ère} PARTIE : SI DANS UNE ZONE EURO FAIBLARDE LA FRANCE SE TIENT PLUTÔT BIEN, IL N'Y A PAS DE VERITABLE DYNAMIQUE ECONOMIQUE

- I. UNE CROISSANCE MONDIALE QUI TIENT BON, MAIS UNE ZONE EURO QUI DECROCHE**
- II. L'ECONOMIE FRANCAISE S'EN SORT PLUTÔT BIEN, SUR FOND DE NET REcul DE L'INFLATION**

2^{ème} PARTIE : DES DOTATIONS DE L'ETAT A PRIORI EN LEGERE PROGRESSION, MAIS UN CONTEXTE LEGISLATIF MOUVANT

- I. DANS LE PLF 2025 INITIAL, DES DOTATIONS DE L'ETAT EN LEGERE REGRESSION, MAIS PAS DEFAVORABLES A WATTRELOS**
- II. SI LE PLF 2025 EST MORT-NE, UNE CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES LOCALES AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES VA LUI SURVIVRE**

3^{ème} PARTIE : PREPARER LE BUDGET 2025 SANS AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS EST ASSUREMENT UN EXERCICE PLUS COMPLIQUE ET CONTRAINT QUE LES ANNEES PRECEDENTES

- I. DES INCERTITUDES SUR CERTAINES RECETTES ET SUR CERTAINES DEPENSES**
- II. FACE A DES INCERTITUDES, TENIR BON SA STRATEGIE FINANCIERE EST SOUHAITABLE**
- III. EQUILIBRER RECETTES ET DEPENSES EN 2025 SERA UN EXERCICE A LA FOIS COMPLIQUE ET CONTRAINT**

1^{ère} PARTIE : SI DANS UNE ZONE EURO FAIBLARDE LA FRANCE SE TIENT PLUTÔT BIEN, IL N'Y A PAS DE VERITABLE DYNAMIQUE ECONOMIQUE

1) UNE CROISSANCE MONDIALE QUI TIENT BON, MAIS UNE ZONE EURO QUI DECROCHE

- La croissance mondiale résiste mieux que prévu : + 3,2 % en 2024. Ce sont les Etats-Unis (+ 2,8 %) qui poussent la croissance, mais aussi la Chine, l'Inde et le Brésil. Des tendances comparables sont anticipées en 2025, avec + 3,3 % de croissance mondiale, avec + 2,7 % pour les Etats-Unis, mais avec un plafonnement à + 5 % de la Chine.

- L'économie européenne se fait distancer : + 0,8 % en 2024.

Si l'Espagne garde son dynamisme (+ 3 %), l'Italie est à la peine (+ 0,7 %), tandis que l'Allemagne est en récession pour la 2^{ème} année de suite (- 0,3 % en 2023 ; - 0,2 % en 2024).

2) L'ECONOMIE FRANCAISE S'EN SORT PLUTÔT BIEN, SUR FOND DE NET REcul DE L'INFLATION

- Une croissance voisine de + 1 % en 2024, soutenue par les exportations et la demande publique

- Avec un net recul de l'inflation : + 2,1 % en moyenne annuelle en 2024, et avec des projections en-dessous de 2 % en 2025.

Le recul des prix a un effet favorable sur le pouvoir d'achat des ménages et donc la consommation, laquelle soutient la croissance prévue en 2025 à + 1/1,1 %, même si le taux d'épargne reste élevé (17,6 % en 2025).

Mais : - légère hausse du taux de chômage à 7,6 %

- progression des défaillances d'entreprises (68 000, soit + 20 % sur un an)

2ème PARTIE : DES DOTATIONS DE L'ETAT A PRIORI EN LEGERE PROGRESSION, MAIS UN CONTEXTE LEGISLATIF MOUVANT

I. DANS LE PLF 2025 INITIAL, DES DOTATIONS DE L'ETAT EN LEGERE REGRESSION, MAIS PAS DEFAVORABLES A WATTRELOS

- Dans le PLF 2025 initial, contrairement aux années précédentes, les concours aux collectivités locales marquent un repli global :
 - le Prélèvement sur les Recettes destiné aux collectivités locales fléchit à 44,2 Mds € (- 1,4 %), au lieu de 44,8 Mds € en 2024 et 43,7 Mds € en 2023.
 - et FCTVA : - 258 M€ ; variables d'ajustement : - 487 M€
 - stabilité nominale de la Dotation globale de Fonctionnement à 27, 2 Mds €
 - mais avec une augmentation de + 290 M€ pour les dotations de péréquation (dont + 140 M€ pour la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine))
- Pour **Wattrelos**, Dotation Forfaitaire quasi stable : 8 293 k€
DSU, augmente de + 272 k€ : 8 950 k€
(1^{ère} des dotations de l'Etat depuis deux ans)



DGF : 18 198 k€ (+ 1,5 %)

II. SI LE PLF 2025 EST MORT-NE, UNE CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES LOCALES AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES VA LUI SURVIVRE

1) PLF 2025 initial : une contribution de 5 Mds € des collectivités locales

- L'objectif : faire passer déficit de - 6,1 % PIB à - 5 % PIB
- Les mesures : - prélèvement (pour 3 Mds €) de 2 % des RRF sur les collectivités dont le niveau est supérieur à 40 M€ (Wattrelos exonérée car reçoit DSU) ;
 - gel des fractions de TVA et baisse des variables d'ajustement (Wattrelos pas concernée)
 - baisse du taux du FCTVA à partir de 2026 (pas concernée en 2025)
 - baisse du Fonds Vert de 2,5 Mds € à 1 Md €
 - augmentation des cotisations employeurs CNRACL de + 4 % pendant 3 ans

2) Après la censure, la Loi Spéciale

Votée à l'unanimité du Parlement, elle :

- autorise la perception des impôts
- reconduit les crédits 2024 de l'Etat
- reconduit le prélèvement sur recettes de l'Etat en faveur des collectivités locales, et permet ainsi le versement, par douzième, aux collectivités des dotations reçues en 2024

3) La loi de Finances est toujours en débat, et en attente d'être votée (CMP 30/01)

3ème PARTIE : PREPARER LE BUDGET 2025 SANS AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS EST ASSUREMENT UN EXERCICE PLUS COMPLIQUE ET CONTRAINT QUE LES ANNEES PRECEDENTES

1) DES INCERTITUDES SUR CERTAINES RECETTES ET SUR CERTAINES DEPENSES

Côté
Recettes

- Une seule certitude : sur les recettes, la Revalorisation des Valeurs Locatives, + 1,7 % . Cette revalorisation indexée sur l'inflation date en effet du PLF 2017

➡ Recettes + 359 K€

- L'absence de PLF pour 2025, limite les certitudes sur certaines recettes :
 - L'évolution de la **DSU**, dépend des articles du PLF (probable, mais pas votée. DSU 2025 : + 272 k€)
 - L'évolution des **dotations d'investissement** au niveau national et fortiori de leurs enveloppes régionales (DSIL, DPV, Fonds Vert,...) n'est pas connue, car fonction du PLF 2025 (pour l'heure, aucune dotation à la disposition des Préfets).

Côté
Dépenses

- Un relèvement de + 3 % (sur 4 ans) de la **cotisation employeurs à la CNRACL** a été évoquée. Son coût pour la ville : + 499 K€.
Qu'en est-il du décret ?

Quid de la
contribution

- Le projet initial de contribution des collectivités au redressement des finances publiques prévoyait aussi :
 - une baisse du taux de compensation du **FCTVA** (sera-t-elle maintenue ?)
 - un **prélèvement sur les RRF** qui a priori ne concernait pas Wattrelos, mais qu'en sera-t-il ?

2) FACE A CES INCERTITUDES, TENIR BON SA STRATEGIE FINANCIERE EST SOUHAITABLE

- Conforter durablement les ressources de la ville sans utiliser le levier fiscal
 - ➡ élargir les bases taxables (programmes immobiliers)
 - ➡ plutôt que de recourir à la facilité d'augmenter les taux de fiscalité
- Dégager un autofinancement net positif
 - ➡ pour cela encadrer durablement les dépenses
 - ➡ vigilance surtout sur les dépenses de personnel
- Réduire progressivement le stock d'endettement
 - ➡ lever des emprunts nouveaux moindres que le remboursement des emprunts antérieurs
- Tirer profit de l'élargissement des bases, pour réduire progressivement le taux de Taxe Foncière
 - ➡ cela a été fait en 2020, 2022, 2023 et 2024
 - ➡ une nouvelle étape en 2025 paraît cependant incertaine

3) EQUILIBRER RECETTES ET DEPENSES EN 2025 SERA UN EXERCICE A LA FOIS COMPLIQUE ET CONTRAINT

1) C’est compliqué pour le fonctionnement

➤ Ça l’est d’autant plus que 2024 aura été **une année décevante**, s’agissant :

<u>de recettes moindres que prévues</u>		<u>de dépenses en hausse</u>	
FPIC	- 29,8 k€	Personnel :	
DMTO	- 230 k€	+ 5 points indice	+ 459 k€
FDPTP	- 110 k€	H. Sup	+ 133 k€
Comp. exo.fisc	- 280 k€	Chgt. Calcul OGEC	
Impositions	- 140 k€	(hors soulte)	+ 100 k€

- Un Budget 2025 à construire avec pour **seules recettes supplémentaires** : la RVL (+ 360 €); la DSU (+ 272 k€)
- Une construction 2025 sur **des dépenses très contraintes**
 - Réduction du Virement de la Section Fonctionnement (épargne ex-ante) à 1,70 M€ (- 200 k€)
 - Des dépenses de personnel limitées à 36,8 M€, malgré la cotisation CNRACL supplémentaire, avec une baisse majeure des heures supplémentaires (- 300 k€)
 - Baisse des charges d'intérêt (Liv. A) : - 100 k€
 - Recherche d'économies encore sur les charges de gestion courante (revue de dépenses systématique)
 - Pas de progression des subventions aux Assos, sauf Centres Sociaux, Wattrelos Découvertes et CCAS (TZNR)

2) C'est très contraint pour l'investissement

Des contraintes :

- le poids lourd des programmes pluriannuels :

St Maclou :	1 440 k€
Informatique :	190 k€
ZAC Centre-Ville :	300 k€
Villas	30 k€
- l'inconnue des enveloppes de subventions d'investissement d'Etat (DSIL, DPV, Fonds Vert) ou des dossiers en cours chez d'autres partenaires (Département, MEL,...)
- la poursuite de la réduction de la dette (- 600 k€)

Mais des priorités assumées :

- Entretien du patrimoine :

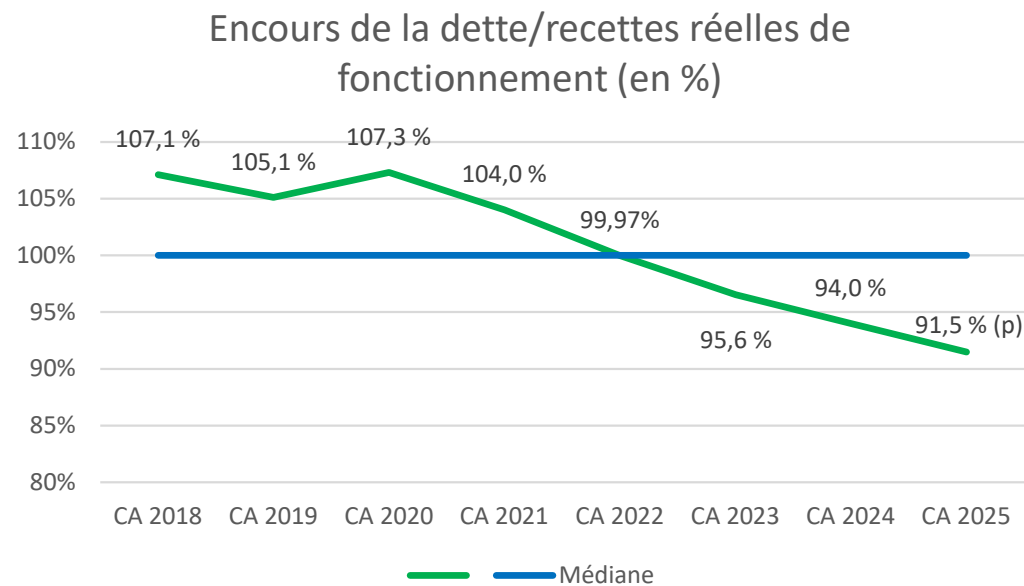
Toiture OMEP (Phase 2)	118 k€
Etanchéité écoles	55 k€
- Cadre de Vie et espaces publics :

Eclairage public	295 k€
Vidéoprotection	50 k€
Poubelles de rue	50 k€
Espaces verts	287 k€
Cimetières (cavurnes + allées)	100 k€

Et donc un stock de dettes qui continue de baisser

- Comme chaque année, les nouveaux emprunts programmés pour financer les investissements (3,3 M€) seront inférieurs au remboursement des prêts antérieurs (3,9M€)

Ainsi, le poids de la dette continue de diminuer sous le seul des 100 % de recettes de fonctionnement :



*

Comme beaucoup de communes, c'est **avec mesure et prudence** que Wattrelos veut s'efforcer de construire son Budget 2025 qui vise bien sûr à :

- conserver des comptes équilibrés
- ne pas augmenter la fiscalité
- poursuivre la baisse de la dette
- continuer à investir